



OIC/ACM-2018/MALI/REP

ANNEXE - III

RAPPORT

**DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT SUR LE MALI TENUE EN
MARGE DE LA REUNION ANNUELLE DE COORDINATION DES
MINISTRES ETRANGERES DES ETATS MEMBRES DE L'OCI**

NEW YORK, SIÈGE DES NATIONS UNIES

24 SEPTEMBRE 2018



RAPPORT

DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT SUR LE MALI TENUE EN MARGE DE LA REUNION ANNUELLE DE COORDINATION DES MINISTRES ETRANGERES DES ETATS MEMBRES DE L'OCI

NEW YORK, SIÈGE DES NATIONS UNIES

24 SEPTEMBRE 2018

Le Groupe de contact de l'OCI sur le Mali s'est réuni au niveau ministériel le 24 septembre 2018, en marge de la réunion annuelle de coordination des Ministres des Affaires Etrangères à New York. La réunion a examiné les derniers développements enregistrés au Mali et a fait le point du processus de paix. La réunion a entendu un briefing du Ministre des Affaires Etrangères du Mali et du Secrétaire général. Elle a également entendu d'autres membres du Groupe de Contact.

Au cours des délibérations qui ont porté sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, ainsi que sur le processus de consolidation de la paix au Mali, la réunion a convenu de ce qui suit:

- i. La réunion a réitéré son ferme attachement au respect des principes de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale du Mali.
- ii. La réunion a réitéré sa ferme condamnation de l'extrémisme violent et du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, du crime organisé, du

trafic de drogue et de la traite humaine, qui continuent de saper la paix, la sécurité et la stabilité au Mali et dans la région du Sahel ; elle a exprimé sa profonde préoccupation devant les pertes en vies humaines dans la sous-région.

- iii. La réunion a réaffirmé le plein soutien de l'OCI en tant qu'un des garants de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, et a réitéré la détermination de l'Organisation à continuer de travailler activement avec le gouvernement malien au cours de la phase critique de mise en œuvre à travers sa participation effective aux travaux du Comité de suivi et de mise en œuvre ; elle a exhorté les parties maliennes signataires de l'Accord à accélérer le processus de mise en œuvre.
- iv. La réunion a pris note de la volatilité de la situation dans les régions du centre et du nord du Mali et a souligné la nécessité d'accélérer le rétablissement de l'autorité de l'État dans toutes les régions du pays grâce à une approche globale et inclusive.

À cet égard, la réunion a salué les mesures prises pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix, notamment la visite du Premier ministre dans les régions septentrionales et à Kidal, l'enregistrement de 43 combattants au sein de l'unité mixte et la soumission de listes de combattants pour les mécanismes de coordination (MOC) à Tombouctou, qui constituent autant de signes encourageants d'un dialogue potentiellement meilleur entre les parties maliennes.

- v. La réunion a félicité le gouvernement du Mali pour les ressources budgétaires mises à la disposition des autorités intérimaires des régions du nord du Mali au titre de l'exercice 2018, et l'approche inclusive propice aux discussions de fond et à la consolidation de la confiance mutuelle entre les parties prenantes maliennes. Dans ce contexte, la réunion s'est félicitée du premier rapport de l'observateur indépendant présenté à la commission de suivi de l'accord le 28 mai 2018, qui concluait que ces mesures représentaient un progrès significatif, malgré des retards importants dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée en mars 2018 et souligne, plus largement, la nécessité de fixer des objectifs réalistes centrés sur les piliers de l'accord, qui constituent les éléments essentiels d'une paix durable au Mali.
- vi. La réunion a félicité le Secrétaire général d'avoir envoyé une mission conjointe d'évaluation des besoins au Mali du 5 au 10 mars 2018, composée des

institutions compétentes de l'OCI en vue d'évaluer l'état de la sécurité, du développement socio-économique et la situation humanitaire sur le terrain au Mali. A cet égard, la réunion a salué le plan d'action triennal de l'ISESCO monté en coopération avec le Fonds de solidarité islamique (FSI) pour réhabiliter l'Institut Ahmed Baba de Tombouctou (un riche témoin du patrimoine culturel islamique). De même, la Banque Islamique de Développement (BID) prévoit de participer notamment au financement et à la réhabilitation de la route Sévaré-Gao et à la construction de l'aéroport de Kidal.

- vii. La réunion a demandé aux États membres et aux institutions financières de l'OCI de fournir toute l'assistance nécessaire pour le développement à long terme du Mali dans le cadre de l'OCI et de la stratégie globale des Nations Unies pour le Sahel. Elle leur a également demandé de contribuer massivement au développement socioéconomique du Mali.
- viii. Les participants se sont félicités des projets de développement et des autres formes d'assistance fournis par les États membres dans le cadre de leur coopération bilatérale avec le Mali et les ont vivement invités à renforcer leurs engagements dans cette étape cruciale de la mise en œuvre de l'Accord de paix. À cet égard, la réunion a réitéré son appel au Secrétaire général pour qu'il prenne les mesures nécessaires qui pourraient déboucher sur la création effective du Fonds d'affectation spéciale décidé par le 12ème Sommet Islamique.
- ix. La réunion a également appelé les États membres, les institutions de l'OCI et les ONG islamiques à continuer de fournir une aide humanitaire généreuse afin d'alléger les souffrances des personnes déplacées et des réfugiés du Mali, notamment en soutenant les efforts des pays hôtes et du gouvernement malien.
- x. La réunion a salué les opérations militaires conjointes menées au premier trimestre de cette année par la Force interarmées du G5 et du Sahel pour lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la traite des personnes dans la région du Sahel. A cet égard, la réunion a réitéré ses condoléances au gouvernement et au peuple maliens pour les victimes des attaques consécutives et la destruction du quartier général de la force interarmées à Sévaré et de la force Barkhane à Gao en juin 2018. Dans ce contexte, la réunion s'est félicitée de la décision de l'UE de financer la construction d'un nouveau quartier général pour la force interarmées G5-Sahel.

- xi. La réunion a exprimé sa gratitude aux pays qui ont promis de contribuer à l'opérationnalisation de la force interarmées du G5-Sahel, notamment l'Arabie saoudite, la France, les Etats-Unis, les Emirats Arabes Unis, la Turquie et l'Union Européenne et leur a demandé de concrétiser leurs promesses. Elle a souligné l'importance d'étendre le soutien des États membres à cette coopération régionale dans les pays du Sahel et a noté qu'une action collective concrète permettrait de faire face à la vague d'attaques transfrontalières des groupes militants et terroristes qui propagent l'insécurité dans le pays et dans la région.
- xii. A cet égard, la réunion a exprimé son soutien à l'adoption unanime de la résolution 2423 (2018) du Conseil de sécurité le 28 juin 2018, prorogeant pour une année supplémentaire le mandat de la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) et maintenant sa priorité stratégique en vue de soutenir la mise en œuvre de l'accord de 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali.
- xiii. La réunion a demandé aux États membres et aux institutions de l'OCI de participer activement à la conférence de coordination de haut niveau des donateurs prévue le 6 décembre 2018 en Mauritanie pour mobiliser des ressources afin de réaliser de nombreux projets de développement prioritaires dans la région du Sahel.
- xiv. La réunion a félicité le Président Ibrahim Boubacar Keita, réélu à la magistrature suprême du Mali et l'a encouragé à persévérer sur la voie de la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles prévues par l'Accord sur la paix et la réconciliation au Mali. La réunion appelle les Parties Prenantes à réaffirmer leur engagement à œuvrer conjointement avec le soutien de la Communauté internationale, afin de parvenir à l'accélération de la mise en oeuvre intégrale et inclusive de l'Accord susmentionné.